

RÉGIMES DÉMOGRAPHIQUES ET TERRITOIRE : les frontières en question

*Colloque international de La Rochelle
22 - 26 septembre 1998*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Régime de maturité démographique des sociétés avancées et choix politiques

Anatole ROMANIUC

Université d'Alberta, Département de sociologie, Canada

Les populations humaines, dans leur évolution démographique, passent par des régimes ou des stades qui ont des caractéristiques spécifiques et une dynamique qui leur sont propres. C'est ainsi que le propre du régime pré-moderne (sociétés traditionnelles) fut l'équilibre de forte natalité et de forte mortalité - cette dernière ayant été l'élément instable du processus. Le régime de transition démographique qui lui succéda était dominé par la rupture de l'équilibre natalité-mortalité : un excès de la natalité sur la mortalité, ce qui donna lieu à une forte croissance de la population. Le régime de post-transition démographique marque le retour à l'équilibre, l'élément d'instabilité étant toutefois la natalité, sur un fond qui est celui de ralentissement de la croissance et de vieillissement de la population. C'est du moins une vue synoptique de l'évolution qui s'inspire de la théorie de transition démographique.

Mais là ne finit pas l'évolution démographique. Les pays économiquement avancés, ayant d'ores et déjà achevé le cycle complet de la transition démographique, ont atteint ce que cet auteur appelle la *maturité démographique*. Tout comme celui de la transition démographique, ce régime se caractérise par la rupture de l'équilibre entre la mortalité et la fécondité, cette dernière ayant chuté bien en dessous du seuil de remplacement, ce qui se traduit par une implosion potentiellement exponentielle et un vieillissement progressif de la population.

La thèse fondamentale mise en avant dans cette communication est que le régime de *maturité démographique* est inhérent aux sociétés économiquement avancées à orientations individualistes et libérales. La dominante de ce régime est une fécondité qui se situe nettement en dessous du seuil de remplacement des générations. La *sous-fécondité* est vue comme étant un état chronique, endémique aux sociétés avancées. Laissez à sa propre dynamique, le processus est *irréversible*. En l'absence d'une immigration d'ampleur suffisante pour compenser le déficit des naissances, ces populations sont vouées à l'extinction à plus ou moins courte échéance. L'Europe et ses extensions d'outre-mer sont en tête de ce mouvement de dénatalité, d'implosion et de vieillissement de population, mouvement qui ne cesse de gagner en profondeur et en ampleur à travers le monde.

D'où la *nécessité d'une politique de population qui permettrait le renouvellement des générations* et le maintien de la population à l'état plus ou moins stationnaire à la longue. Mais quelle est cette politique qui serait en mesure d'assurer la *revitalisation* continue d'un organisme socio-culturel et démographique arrivé à sa maturité ou, pour dire plus simplement, qui serait en mesure d'assurer la bonne *santé* d'une population vieillie ? Seule une politique vigoureuse en faveur de la famille en tant que cellule de base de reproduction et de socialisation de l'enfant et d'une *professionnalisation* de la maternité (paternité) avec une compensation financière adéquate pour assurer l'indépendance financière à celles (ceux) qui s'adonnent à ce métier, pourrait éventuellement déjouer le mouvement, propre aux sociétés avancées, d'inertie à l'implosion exponentielle de la population.

Un mot sur la sémantique du choix du terme *maturité démographique* et sa signification épistémologique. On a différemment libellé le régime socio-démographique émergent dont on vient d'esquisser les contours. Certains parlent d'une crise temporaire, d'autres d'une stagnation prolongée mais qui doit se résorber par sa dynamique interne. D'autres encore n'y voient qu'une continuation de la transition démographique. On parle de la « deuxième phase » de transition démographique, à laquelle pourrait, pourquoi pas, succéder une troisième et ainsi de suite.

L'auteur, quant à lui a choisi le terme de *maturité démographique* pour désigner le régime émergent. C'est plus qu'une question de sémantique ; il y a là un message. Si le choix du terme n'est pas sans une certaine arrière-pensée qu'inspire la socio-biologie, il est porteur d'un message *rédempteur* comme on le verra plus loin. Nous sommes en présence d'un régime démographique *sui generis*, inédit et inusité, déconcertant à beaucoup d'égards.

Voyons d'abord quels sont les traits spécifiques du régime de maturité démographique ? Ensuite, comment y est-on arrivé, par quel cheminement, par quel mécanisme ? Quelle est donc sa dynamique ? Finalement, quelles sont les implications politiques ? Telles sont les questions qui seront abordées dans cette communication.

Profil d'un régime de maturité démographique

Il n'est pas difficile de brosser le portrait d'une société arrivée à l'âge de maturité démographique. Pour ce faire, nous n'avons qu'à regarder ce qui se passe autour de nous sur la scène démographique.

Si l'on cherche à mettre en relief un trait qui rend le régime de la maturité démographique à la fois unique et attrayant, il faudrait faire valoir les avancées spectaculaires en matière de santé et de longévité de vie. Les améliorations sont à la fois quantitatives et qualitatives. L'espérance de vie moyenne est actuellement de 74 pour les hommes et de 81 ans pour les femmes pour l'ensemble de l'Europe occidentale. On vit non seulement bien plus longtemps, mais on reste aussi en bien meilleure santé. La durée d'invalidité, d'incapacité et de souffrance au stade terminal de notre vie se trouve réduite au minimum. Les facteurs sous-jacents à ces gains en quantité et en qualité de vie sont à la fois d'ordre technologique et social. La manière dont on vit, dont on se nourrit, les exercices physiques que l'on pratique, l'abstinence du tabagisme et la modération de la consommation alcoolique, bref ce qu'on appelle le style de vie, sont des facteurs qui comptent dans cette vitalité accrue autant que les spectaculaires inventions en médecine curative et préventive (transplantation des organes et manipulation génétique). La structure de la morbidité s'est modifiée radicalement. Les maladies de dégénérescence dues à la vieillesse deviennent, chose normale, la cause majeure de la morbidité et de la mortalité, tandis que les maladies d'infection sont largement éliminées.

Bien sûr le tableau que je viens de brosser n'est pas sans quelques taches. L'apparition du SIDA sur la scène contemporaine nous fait prendre conscience de la vulnérabilité des conditions humaines. Le suicide, surtout parmi les jeunes, dénote le malaise social de nos sociétés. La situation en Europe orientale marque non seulement un retard par rapport à l'Europe occidentale, mais encore un recul par rapport à son passé immédiat - conséquence de la dégradation des conditions économiques et écologiques et des services de santé, et aussi conséquence d'un style de vie débilitant qui est celui de la consommation excessive d'alcool, du tabagisme et du stress.

Mais si la longévité, tout au moins dans les pays les plus prospères, approche désormais la limite biologique de la vie, la fonction génératrice de la société a diminué au point de ne plus assurer la reproduction des générations. Le taux synthétique de fécondité, un peu partout en Europe et ses extensions d'outre-mer, a chuté bien en dessous du seuil de remplacement, et dans certaines régions il approche un enfant par femme (Golini, 1998). Une forte proportion des femmes (couples) n'a pas d'enfants du tout. L'enfant unique, et plus rarement deux devient la norme pour celles qui acceptent de procréer. Encore que la procréation a lieu dans la trentaine au lieu de la vingtaine comme autrefois. La famille nombreuse est pratiquement disparue.

C'est l'avènement d'un régime de sous-fécondité sans précédent historique. Bien sûr on a vu autrefois survenir une sous-fécondité dans les grandes villes et au sein des groupes sociaux qui se tenaient en pointe des innovations sociales. Ce qu'il y a de nouveau, c'est la profondeur, l'étendue et la durée du phénomène. Ayant gagné toutes les sociétés avancées à l'allure d'une

épidémie, la sous-fécondité apparaît désormais comme un état endémique de ces sociétés. Tout porte à croire que le processus, laissé à sa propre dynamique, est irréversible. Il semblerait en effet que la *sous-fécondité* soit une condition chronique des sociétés d'abondance telles que les nôtres. L'insuffisance des naissances s'accroît dans la mesure de l'enrichissement matériel - tel semble être le paradoxe des sociétés avancées.

Le corollaire de ces comportements procréateurs, malthusiens à l'extrême, sont les comportements conjugaux et familiaux, devenus plus personnalisés et diversifiés, et plus complexes (Roussel, 1991 ; Lesthaeghe & Moors, 1996). On assiste à une dévaluation de la famille, fondée sur le mariage monogamique, et la diversification sans précédent des formes familiales et domestiques. Le mariage et la famille biparentale traditionnelle sont en net recul, alors qu'à l'inverse, augmentent l'instabilité et la mobilité conjugales, les familles monoparentales ainsi que les unions informelles plus fragiles et moins portées vers la procréation. L'espace convivial de la famille est fortement réduit.

Dans cette configuration démographique un élément dont la portée est lourde de conséquences est l'immigration. Conséquences de la mondialisation économique et culturelle, de la relaxation du contrôle sur le mouvement des personnes, mais surtout de la disparité persistante dans les niveaux de vie entre le Nord et le Sud, la migration internationale prend des proportions de nature à modifier sensiblement la composition culturelle et ethnique des sociétés occidentales. Si dans certains pays qui d'ores et déjà souffrent de la sous-fécondité, la population n'est pas encore en recul, voire même accuse une légère progression, ils le doivent à une forte immigration. Alors que la composante autochtone diminue, la composition *ethno-culturelle et somatique de la population se diversifie rapidement*.

De pair avec le phénomène de diversification nationale va un autre phénomène lourd de conséquences sur l'échiquier géopolitique. C'est le recul rapide du poids démographique de l'Europe et ses extensions d'outre-mer dans le monde. On peut parler de la marginalisation d'un Occident en perte de vitesse sur le plan géopolitique à mesure que le poids démographique et économique se déplace vers d'autres parties du monde (Chine, Inde).

En bref, le régime de maturité démographique, tel que l'entend l'auteur, est caractérisé par la sous-fécondité généralisée et chronique, le vieillissement et l'implosion réelle ou virtuelle de la population et une immigration de nature à modifier la composition ethnique et culturelle du pays. Dans ce processus démographique le facteur clé est la fécondité. Elle est au centre du développement démographique, elle en est la force motrice. L'immigration même ne devient déterminante dans la restructuration de la population que parce qu'elle opère dans un contexte démographique de sous-fécondité et de vieillissement. C'est pourquoi dans ce qui suit, nous devons poser la question de la maturité démographique et de ses conséquences politiques en terme de fécondité.

La dynamique de l'avènement du régime de maturité démographique

Tout a commencé au siècle des Lumières. Le rationalisme, l'utilitarisme et l'individualisme, puis la révolution scientifique - qui a donné à l'homme une emprise grandissante sur la nature, y compris la maîtrise de sa propre reproduction - ont profondément modifié la psychologie et le cadre institutionnel de la procréation. Le souci de la quantité a été remplacé par celui de la qualité de la progéniture, ce qui se reflète dans la transformation des valeurs normatives qui accompagnent le passage d'une fécondité forte et indiscriminée à une fécondité faible et sélective. C'est ce qu'Arsène Dumont appelle la *capillarité sociale* et à laquelle il attribue la dénatalité en France dans son fameux ouvrage, *Dépopulation et Civilisation*. Cette préoccupation envers la qualité a, à son tour, cédé le pas à la primauté de la réalisation de soi sur les sentiments plus grégaires d'attachement à la famille et à la lignée qui ont, depuis toujours, motivé la procréation.

Tel est, en bref, l'arrière plan historique du phénomène de la sous-fécondité des sociétés contemporaines. La sous-fécondité est donc l'aboutissement d'un processus évolutif : une fois mis en marche par l'industrialisation et les idéologies qui prônent l'individualisme, le processus de baisse de la fécondité se soutient par sa propre dynamique. Une foule de facteurs, qui se renforcent mutuellement et tendent à limiter la procréation, est à l'œuvre. L'essor de la société de consommation, l'avènement d'un État providence, la socialisation des charges de la vieillesse et de l'enfance, la féminisation des emplois, donnent lieu à un calcul économique différent de celui qui caractérisait l'économie domestique de la société traditionnelle.

Les développements prodigieux en matière de contraception d'abord et de reproduction ensuite ont marqué de leur côté les attitudes et les comportements procréateurs et familiaux. La disponibilité des méthodes contraceptives hautement efficaces a eu pour résultat, selon Preston (1986), d'affaiblir la logique sociale du mariage et d'élever le coût de l'attachement aux valeurs familiales tout en contribuant à l'érosion de leur légitimité. Ce qui est vrai pour la technologie visant à prévenir la vie (contraception), l'est aussi pour les différentes technologies génératrices de vie. C'est le cas de l'insémination artificielle, de l'embryon cultivé dans le laboratoire, du transfert extra-marital du sperme et de l'œuf ou des mères porteuses à gage. Ce transfert de la procréation au moyen du laboratoire et ce battage de maternité et de paternité ont pour effet de miner le support de la parenté biologique et la justification morale du mariage monogamique en tant qu'institution sociale (Kass, 1985). La possibilité d'avoir des enfants sans le sexe est de nature à affaiblir la famille et la lignée autant que la possibilité d'avoir le sexe sans avoir d'enfants.

Parmi les différents facteurs qui contribuent à la baisse de la fécondité et l'émergence d'un régime de sous-fécondité endémique aux sociétés avancées, deux en particulier méritent une attention spéciale en raison notamment de leur portée politique dont nous aurons à nous occuper plus loin dans cette communication. L'un est la participation quasi-universelle des femmes à la main d'œuvre salariée, l'autre concerne la transmission des valeurs familiales.

Les statistiques sont concluantes là-dessus. Les femmes, y compris les mères de petits enfants, finissent dans leur quasi-totalité par travailler pour un salaire. L'éducation et l'émancipation des femmes, l'expansion des emplois dans le secteur des services, ont élargi le champ d'emplois des femmes. Si certaines le font par vocation professionnelle ou par convenance personnelle, nombreuses sont celles qui travaillent par nécessité économique. Le ménage à double salaire est une condition à laquelle il est difficile d'échapper dans notre société de consommation. Il suffit de penser à la gamme inouïe de produits, de services et de loisirs qu'une campagne de publicité bien orchestrée, appuyée par un système de crédit efficace, met à la portée du consommateur aisé et moins aisé. Pour paraphraser Galbraith (1976), plus de besoins on a satisfaits, plus de nouveaux sont créés par le processus même par lequel ils sont satisfaits. On assiste à une véritable course entre la production des biens et la création des besoins, une sorte de spirale infernale dans laquelle les gens des diverses conditions sociales sont irrésistiblement entraînés. L'endettement dont sont accablées de nombreuses familles pousse bien des mères à accepter un emploi et amène plus d'un couple à réviser leur projet quant à la venue d'un enfant. Mais ce n'est pas tout. Si de nombreuses femmes, ainsi qu'on vient de le dire, optent pour un emploi lucratif par contrainte économique, elle le font également pour des raisons de sécurité financière depuis que le mariage, de plus en plus fragilisé, n'offre plus de gage de sécurité. En bref, le fait historiquement fondamental est la quasi-disparition de la division traditionnelle du travail et du salaire familial et l'apparition du couple à double revenu.

En ce qui concerne la transmission des valeurs familiales, pour comprendre de quoi il s'agit, un mot sur la famille contemporaine est approprié. Que la famille et le mariage passent des moments turbulents, les statistiques sur la nuptialité, le divorce, les unions conjugales sans mariage, famille mono-parentale, etc. en disent long. L'État-providence, cet autre apanage de la société d'abondance, a eu pour effet l'affaiblissement de la fonction génératrice de la société par

le biais de la socialisation des charges de la vieillesse et de l'enfance. D'une part, le fait que la charge des personnes âgées soit passée dans une large mesure de la famille à la société fait amoindrir l'intérêt économique que les enfants représentaient autrefois pour les parents. D'autre part, dans la mesure où la « parenté sociale » remplace la « parenté familiale » et où le contrôle parental s'érode, la source de satisfaction psychologique tirée des enfants diminue aussi.

Ce qui, dans l'ordre des idées qui nous préoccupent ici, mérite un regard plus attentif, c'est que la transmission des valeurs familiales à travers la lignée des générations est sérieusement compromise. D'une part, l'absence de fratrie et le rétrécissement du réseau de parenté, résultat de la faible fécondité, rendent difficile la transmission des valeurs familiales et l'initiation des enfants au métier de parent. Les familles éclatées et éventuellement reconstituées entraînent la segmentation du processus de la socialisation de l'enfant. D'autre part, le rétrécissement de l'espace convivial de l'enfant et sa socialisation tronquée ne manquent pas de susciter peu d'enthousiasme parental lorsqu'il arrive à l'âge de fonder son propre foyer. *Ainsi se referme le cercle de la causalité de la sous-fécondité.*

Choix politiques

Peut-on rompre ce cercle vicieux de sous-fécondité de nos sociétés libérales d'abondance ? Doit-on même tenter ? Les opinions sont divisées sur cette question.

Les plus optimistes s'en remettent à la sagesse de la nature pour régler les choses. En s'inspirant de la philosophie libérale, qui prône *le laisser faire* en matière économique et sociale, ils attendent une reprise spontanée de la fécondité, sans intervention de l'État. Ils évoquent, tout au moins implicitement, trois pistes de nature à conduire à la reprise de la fécondité.

D'abord, la piste économique : en assimilant l'enfant à un bien économique, et en supposant que le consommateur soit en mesure de choisir parmi les biens qui s'offrent à lui de manière à maximiser sa satisfaction, on peut concevoir que la rareté même des enfants en suscite la « demande ».

Ensuite, la piste sociologique : dans le monde des idées comme dans celui des modes de vie s'opèrent des mouvements d'alternance, de flux et reflux, de sorte qu'à la période actuelle de sous-fécondité et d'affaiblissement des valeurs familiales pourrait succéder une période de renouveau familial.

Enfin dans une optique de l'écosystème : après une période de « décongestionnement » ou après que de nouveaux progrès technologiques aient modifié l'équation population-environnement, une reprise de la croissance pourrait succéder à la stagnation démographique.

On peut cependant douter du bien fondé de ces arguments. Si le mécanisme du marché libre à travers les spasmes cycliques conjoncturels s'avère capable des réajustements spontanés compatibles avec l'équilibre économique et de faire avancer à travers les convulsions passagères le progrès (Dupriez, 1959), est-il concevable qu'il soit transférable au social et démographique ? Les esprits avisés en doutent. On doute que la *main invisible* puisse résoudre le clivage entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif (Demeny, 1986). Il est permis de postuler qu'il est dans la nature même de la société individualiste, sur laquelle repose la notion d'équilibre du marché, que les individus ne réussissent pas à intérioriser les besoins de la collectivité. Les conditions nécessaires à l'équilibre du marché, notamment l'individualisme, sont donc celles-là mêmes qui font de l'équilibre démographique un exploit difficile à accomplir. Peut-être l'absence d'équilibre est-elle inhérente aux sociétés modernes comme les nôtres, dynamiques sur le plan social et économique mais stagnantes sur le plan démographique. Dans un tel univers, l'action discrétionnaire de la société peut être nécessaire pour réaliser l'équilibre ou du moins réduire le clivage entre les intérêts individuels et les intérêts collectifs.

Quelles sont alors les options politiques d'intervention en matière démographique par l'État ? Il y en a trois en particulier qui viennent à l'esprit : (1) meilleure utilisation des potentiels du troisième âge et de la technologie pour augmenter la productivité ; (2) immigration ; et (3) une politique vigoureuse en faveur de la famille et de la fécondité.

Potentiel du troisième âge

Il nous faut apprendre à gérer avec ménagement et sagesse les ressources humaines, vieilles et déficitaires. Des recettes à cet effet ne manquent pas. L'augmentation de l'âge à la retraite, accompagnée éventuellement d'un recyclage professionnel, viennent immédiatement à l'esprit comme mesure pour renflouer à la fois les caisses de pension et les réserves en main-d'œuvre. A l'âge de la technologie électronique, on mise beaucoup sur l'automatisation afin d'augmenter la productivité.

Cependant, malgré la flexibilité quant à l'âge de la retraite dans certains pays, il n'y a pas eu tellement d'empressement de la part des employés ou des employeurs concernés, ni de la part du gouvernement à retarder la retraite. C'est plutôt le contraire que l'on observe. La compétition internationale n'est d'ailleurs pas étrangère au renouveau d'une main d'œuvre plus jeune, plus qualifiée et plus mobile.

Il n'en reste pas moins que l'énorme défi pour une société arrivée à la maturité démographique est de voir comment tourner le handicap d'une population vieillie en une vertu. C'est en levant ce défi que Michel Loriaux (1995) lance un véritable plaidoyer en faveur de la valorisation de l'individu du troisième âge, en tant que producteur et consommateur, et simplement comme citoyen. Loin de voir dans le vieillissement un désastre, il en fait miroiter des potentiels salutaires. Au ban de la société autrefois, selon lui, le troisième âge se meut désormais au centre de la scène publique en tant qu'élément novateur du progrès social.

Dans cet appel à la valorisation du troisième âge, fait avec force et conviction, je suis prêt à faire un bon bout de chemin avec Michel Loriaux. Bien sûr le vieillard n'est plus ce qu'il était jadis. Il est en meilleure forme physique et mentale, il est plus éduqué et mieux accepté dans la société. Tout doit être mis en œuvre pour que les personnes âgées puissent réaliser la plénitude de leur potentiel. L'utilisation optimale des ressources humaine du troisième âge est dans la logique même de la société à l'âge de sa maturité. Mais il faut reconnaître ses limites. Si l'exploitation optimale des ressources humaines vieilles et déficitaires s'impose, et que le progrès technologique visant l'accroissement de la productivité ainsi que certaines adaptations institutionnelles sont de nature à minimiser les effets négatifs du vieillissement et de la stagnation démographique, ils ne peuvent pas, par eux-mêmes, arrêter la régression démographique inhérente aux sociétés avancées.

Et ceci nous amène à considérer l'a immigration.

Immigration

L'immigration a pris ces derniers temps des proportions inusitées, surtout la migration dite Sud-Nord. Elle constitue désormais une composante importante et même quasiment la seule source de la croissance démographique dans certains pays. Les différents facteurs qui y contribuent sont bien connus, mais ils méritent d'être récapitulés pour mieux saisir le climat international dans lequel évolue la migration. Les disparités de niveau de vie entre les pays économiquement avancés et les nombreux pays du Tiers Monde sont profondes et s'accroissent même. Grâce à la mondialisation de la communication les habitants des pays pauvres en prennent d'emblée conscience et cherchent à échapper à leur misère économique, doublée souvent d'oppression politique. Ils y sont aidés par des moyens de transport à travers le monde, et par le fait que, pour différentes raisons, les frontières nationales sont devenues bien moins étanches que dans le passé. Les flux migratoires échappent de plus en plus au contrôle de

l'État. Le principe même de la souveraineté nationale se trouve désormais contesté à l'intérieur et à l'extérieur du pays au nom de la liberté de mouvement des personnes et de la justice commutative. L'immigration Sud-Nord est vue par certains comme un mécanisme d'ajustement à court terme d'un marché du travail dans les pays industrialisés en quête d'une main d'œuvre bon-marché et dans une perspective mondialiste et à long terme comme un mécanisme de ré-équilibre économique international (une distribution plus égalitaire des richesses). Le multiculturalisme, la nation civique, la société universaliste font désormais partie du vocabulaire de l'orthodoxie idéologique et politique du monde occidental.

Mais le pari est loin d'être gagné. On observe dernièrement un peu partout un durcissement de l'opinion publique à l'égard de l'immigration en général, et pas seulement à l'égard de l'immigration clandestine. Chez de nombreux citoyens l'immigration provoque un certain malaise en raison notamment de son ampleur excessive vu les capacités d'absorption du pays, de son asymétrie culturelle par rapport à la population du pays d'accueil et, peut-être plus encore, parce qu'elle est perçue comme étant incontrôlable. Le projet d'une société multi-culturelle qu'on fait souvent miroiter comme modèle d'avenir, est loin d'être rassurant. Selon David Coleman, professeur à l'université d'Oxford, l'expérience suggère que « poly-ethnic societies are inherently unstable in the modern world, or at least present problems of management so far unresolved » (1997, p. 1486).

Ce débat sur la migration semble cependant faire peu de cas du contexte démographique qui est celui de la sous-fécondité. Or cette circonstance fait toute la différence. Une population autochtone vieillissante, se sentant menacée d'extinction a plus à craindre les immigrants qu'une population jeune en pleine expansion démographique et confiante en son avenir. Il est clair qu'une immigration continue à grande échelle dans un pays dont la population autochtone ne se reproduit plus, finira par modifier profondément la composition ethnique et, à la longue, pourrait mettre en cause l'identité nationale du pays. C'est une simple question de calcul. Un tel calcul, fait pour certains pays, illustre à quelle vitesse s'opère la restructuration ethno-culturelle d'un pays sous le triple effet du nombre des immigrants, de leur sur-fécondité et de l'implosion de la population autochtone souffrant d'une sous-fécondité chronique (Termote, 1995).

Le cas du Canada et des États Unis illustre bien ce point.

Une projection récente par Statistique Canada (1996), effectuée dans le cadre du programme de l'équité en matière d'emploi, fait état d'une croissance prospective très rapide des minorités dites « visibles ». Celles-ci passeront de 2,7 millions en 1991 à 7 à 7,5 millions en 2016 (sur une population du Canada actuellement de 30 millions). Le Canada devrait donc recevoir plus de 5 millions d'immigrants au cours des 15 premières années du prochain siècle, soit un nombre que le Québec a mis quatre siècles à atteindre. D'ici deux décennies ces populations pourraient devenir majoritaires dans les grandes villes du Canada, telles que Toronto, Vancouver et Montréal. Il est clair qu'au train où vont les choses le caractère du pays de « deux nations fondatrices et des autochtones » sera relégué à l'histoire d'une manière aussi expéditive qu'irréversible. Une nouvelle société, radicalement différente, que d'aucuns disent multi-culturelle, est en ascendance sous nos yeux.

Aux États Unis l'érosion relative de la population blanche (non « hispanique ») s'accélère. Selon les projections (U.S. Bureau of Census, 1996), la fraction de celle-ci tombera de 74% en 1995 à 53% en 2050. Les États du sud-ouest de l'Amérique compteront vers 2020 plus de 50% de ses habitants d'origine dite « hispanique ». L'ironie de l'histoire : une reconquête pacifique par la démographie des territoires enlevés au Mexique par les armes.

Les tendances à la restructuration ethnique, quoique à une moindre vitesse et échelle, n'en sont pas moins réelles en Europe - historiquement, jusqu'à l'époque toute récente, un continent d'émigration plutôt que d'immigration.

Famille : procréation

Tout redressement démographique passe par la famille. Celle-ci reste la seule institution capable d'assurer d'une manière optimale la procréation et la socialisation de l'enfant, c'est dire donc la reproduction organique de la société. L'humanité ne lui a pas trouvé de substitut valable. La famille, dernièrement, se porte plutôt mal. L'effort en vue de son renouveau doit être conjugué à partir de plusieurs fronts - spirituel, législatif, social et économique. Le code de la famille, rendu bâtard par des prises d'initiatives législatives erratiques, a besoin d'une refonte de fond en comble, de même d'ailleurs que toute la fiscalité la concernant. Tout comme l'individu, la famille, elle aussi, aspire à la reconnaissance.

Le soutien institutionnel et matériel à la famille, pour être efficace, doit revêtir des formes multiples. Il doit être un investissement dans ce que les économistes appellent le *capital humain*, c'est à dire la santé et l'éducation des enfants. Il doit faciliter le double rôle, celui de la parenté et celui de la profession. C'est aussi un moyen d'égaliser les revenus entre les hommes et les femmes. Il n'est que légitime que ces dernières soient compensées pour le manque à gagner ou pour le coût démographique qu'elles subissent en tant que mères. Autrement dit, une politique familiale, pour qu'elle soit acceptée par l'opinion publique et pour qu'elle ait une chance de réussite, doit se faire au nom à la fois de l'équité sociale (égalité des sexes), de la rationalité économique (capital humain) et des considérations démographiques (reproduction de la société). Il importe de restituer à la famille sa fonction sociale prééminente dans la perpétuation de l'espèce humaine et la socialisation de la progéniture.

La politique familiale doit cependant aller bien au-delà des allocations familiales et bénéfiques de maternité. La *professionnalisation* de la maternité et l'instauration d'un *salaire des mères* sont nécessaires pour assurer le renouvellement des générations d'une société à l'âge de maturité démographique. Je rejoins en cela le grand historien britannique Toynbee et le philosophe japonais Ikeda.

« A présent que les mères ont la possibilité d'épanouissement en dehors de la maternité, la société ne peut désormais plus laisser à la nature le soin de garantir un nombre suffisant de mères capables. Il incombe donc à la société d'y pourvoir en rendant cette profession - que les hommes sont psychologiquement incapables d'assurer - suffisamment attrayante pour les femmes. Les fonctions de mère devraient être à la fois tenues en haute estime et généreusement rémunérées... Son statut devrait être aussi important que celui, par exemple, d'un professeur, d'un magistrat ou d'un pilote, et comporter un salaire correspondant » (Toynbee et Ikeda, 1981, p.131).

Il faut s'attendre à des objections à ce projet de *salaire-mère* . Trois en particulier viennent à l'esprit.

N'est-ce pas un retour au passé, à l'esclavage de la maternité et de la domesticité ? On pourrait cependant rétorquer : un tel projet n'offre-t-il pas, au contraire, aux femmes (et peut-être à quelques hommes) un *vrai choix* dont elles sont actuellement privées à cause des contraintes économiques ?

Et que dirait-on de l'immigration massive et incontrôlable, qu'on déplore souvent ? Un pays qui jouirait de telle largesse ne deviendrait-il pas la Mecque des mères, accablées par la pauvreté, des contrées les plus lointaines, et aussi... des réfugiées, persécutées pour vouloir exercer leur droit fondamental de procréation (cas de politique d'enfant unique en Chine) ?

Enfin, même si l'on est d'accord avec le fait que la plus vieille et noble des professions, qu'est la maternité, mérite d'être rémunérée, une économie, accablée comme elle l'est d'une dette publique énorme, quasiment structurelle et chronique, serait-elle capable d'en supporter les coûts ? L'argument économique est de taille, mais là encore il faut mettre les choses en perspective. Il y a moins d'un siècle, la société n'était pas en mesure de se payer le *luxe* d'un enseignement public et encore moins d'une médecine universelle. Aujourd'hui ces deux postes de dépenses publiques représentent la part de lion du budget national. Sans doute, une

réévaluation fondamentale des critères de la distribution du produit national, de même que celle des priorités du budget national seront requises lorsque la société en viendra à prendre conscience des impératifs d'une démographie arrivée à maturité. On pourrait bien miser sur les énormes potentiels d'enrichissement que nous offrent le prodigieux progrès technologique, les retombées du transfert de *know how* et de libre échange commercial à l'échelle mondiale. Et pourquoi dans ce calcul ne pas tenir compte des réductions des dépenses militaires potentiellement possibles sans mettre la sécurité nationale en péril. Pensons aussi aux économies qu'on pourrait réaliser au chapitre des dépenses allouées à l'appareil répressif et curatif, rendu nécessaire par la montée de toutes sortes de déviations sociales qu'on attribue du moins en partie à la désintégration de la famille et à l'affaiblissement de son rôle dans la socialisation de l'enfance.

Il ne faut pas pour autant se faire d'illusion. La distance qui sépare un concept de son application est longue et difficile à franchir. En l'occurrence nous ne parlons que du concept *salairie-mère* et non pas d'un programme politique.

Nonobstant les problèmes potentiels, aussi sérieux soient-ils, le message de Toynbee et d'Ikeda me paraît *novateur et prophétique* à l'aube du XXI^e siècle. L'idée semble d'ailleurs trouver sa résonance chez certains de nos collègues démographes, tels que Jacques Henripin (1989), André Lux (1995), et Jean-Claude Chesnais (1995), lorsqu'ils plaident en faveur « d'une politique de la jeunesse » vigoureuse et de la réorientation « de l'État-providence vers les générations montantes, seules porteuses d'avenir ». Les démographes roumains, l'académicien Vladimir Trebici et le professeur Vasile Ghetau (1997), quant à eux, cherchent les orientations à donner à une politique démographique efficace. Pour l'économiste belge, Jean Vandenbrande (1996.), «...l'Europe doit se donner comme objectif principal, indiscutable et irrécusable, le remplacement de ses générations ».

Conclusion

La *maturité démographique* des sociétés avancées est dans l'ordre des choses, inéluctable, voire désirable. Tout doit être mis en œuvre pour assurer que ce soit une maturité saine et durable. Tout au long de cet essai il a été soutenu que la sous-fécondité est inhérente aux sociétés avancées. Laissées à elles-mêmes, les tendances à la sous-fécondité et à l'implosion de la population ne feraient que s'aggraver. Les remèdes proposés ne sont pas pour autant populationnistes. C'est plutôt une population stationnaire (à long terme) qu'on préférerait. Une politique démographique, tout en visant la valorisation du troisième âge, doit se donner pour objectif le renouveau de la famille. Une telle politique doit assurer un flux d'enfants nécessaire pour maintenir un certain équilibre numérique entre les générations et comme soupape à la *revitalisation* d'une démographie arrivée à maturité.

Le problème majeur qu'un projet soutenu de *revitalisation* démographique pose est peut-être moins celui du financement que celui des attitudes mentales. Nous opérons souvent dans le cadre d'un paradigme social établi, et il faut beaucoup d'audace pour en sortir. On doit reconnaître que les politiques habituelles du genre « allocations familiales et bénéfiques de maternité » sont dans une impasse. Elles s'avèrent désormais impuissantes à ramener les populations européennes à l'équilibre démographique, selon le démographe allemand, Josef Schmid (1997). Quoique rien ne soit gagné d'avance, seule une politique radicale de la famille, à l'instar de celle esquissée plus haut, présente une lueur d'espoir. L'équivalent du *salairie-mère*, préconisé dans cette communication, n'est peut-être pas aussi chimérique et utopique pour les sociétés d'abondance que cela paraît de prime abord. Bien sûr, il y a un long parcours entre l'acte de poser un concept et celui de le rendre opérationnel. Mais plutôt que de se cantonner dans un scepticisme débilisant ou de succomber à un esprit d'inéluctabilité, les chercheurs et les politiciens doivent faire preuve de plus d'imagination et d'audace.

BIBLIOGRAPHIE

- Jean-Claude CHESNAIS, 1995. *Le crépuscule de l'Occident*, Robert Laffont.
- A. David COLEMAN, 1997. Origin of multi-cultural societies and problems of their management under democracy, *International Population Conference*, Beijing, vol. 3, pp. 1457-1496.
- Paul DEMENY, 1986, Population and Invisible Hand, *Demography*, vol.23, no 4, pp. 473-487.
- H. Léon DUPRIEZ, 1959. *Philosophie des conjonctures économiques*, Institut de recherches économiques et sociales de l'Université de Louvain, Paris.
- J. K. GALBRAITH, 1976. *The Affluent Society*, Boston, Houghton Mifflin.
- Antonio GOLINI, 1998. How low can fertility be ? An Empirical Exploration, *Population and Development Review*, vol. 24, no. 1, March 1998.
- Jacques HENRIPIN, 1989. *Naître ou ne pas être*, Institut québécois de la recherche sur la culture, Québec.
- R. L. KASS, 1985. *Toward a More Natural Science : Biology and Human Affairs*, New York, The Free Press.
- Michel LORIAUX, 1990. Il sera une fois... La révolution grise. Jeux et enjeux autour d'une profonde mutation sociétale, Population âgée et révolution grise, Chaire Quetelet 86, Institut de Démographie, Université de Louvain.
- Ron LESTHAEGHE & Guy MOORS, 1996. Living Arrangements, Socio-Economic Position, and Values Among Young Adults : A Pattern Description for France, West Germany, Belgium and the Netherlands in 1990, *Europe's Population in the 1990s*, (ed.) David Coleman, Oxford University Press.
- André LUX, 1995, Connotation idéologique des discours sur la démographie, Vers le XXI^e siècle : tendances socio-démographiques et enjeux politiques au Canada, Fédération canadienne de démographie, Ottawa, pp. 310-312.
- Samuel PRESTON, 1986. Changing Values and Falling Birth Rates, *Population and Development Review*, A supplement to 12, pp. 26-47.
- Anatole ROMANIUC, 1990. Réflexions sur le devenir démographique des sociétés avancées : un regard sur le Canada, *Les cahiers québécois de démographie*, vol. 19, no 2, pp. 179-195.
- Louis ROUSSEL, 1991. Les futuribles de la famille, *Futuribles*, 153, pp. 3-21.
- Josef SCHMID, 1997. Auf Sand gebaut ? - Die Schicksalsgemeinschaft von Generation und Generationenvertrag, *Zeitschrift für Bevölkerungswissenschaft*, 2/3-97, pp. 217-238.
- STATISTICS CANADA, 1996. *Projections of Visible Minority Population Groups, Canada, Provinces and Regions, 1991-2016*, Ottawa.
- Marc TERMOTE, 1995. Tendances démologiques au Canada et implications politiques, *Vers le XXI^e siècle : tendances socio-démographiques et enjeux politiques au Canada*, Fédération canadienne de démographie, pp. 161-172, Ottawa.
- Arnold TOYNBEE et Daesaku IKEDA, 1981. *Choisir la vie*, Albert Michel, Paris.
- Vladimir TREBICI & Vasili GHETAU, 1997. Are nevoie Romania de o politica demografica ? (La Roumanie a-t-elle besoin d'une politique démographique ?), *Populatie & Societate*, Mai-June 1997.
- U. S. BUREAU OF CENSUS, 1996. *Population Projections by Age, Sex, Race and Hispanic Origin : 1995-2050*, Washington : U.S. Government Printing Office, pp. 13-13.
- Jean VANDENBRANDE, 1996. Le vieillissement de la population en Europe, *Reflets et Perspectives de la vie économique*, Tome XXV - 2^{ème} trimestre 96-2.